Cabinet Avocats Lex-Part



PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

Le gérant, les chefs de projet et les développeurs dans les sociétés d'édition de logiciels, d'applications ou de sites web.

DURÉE

3,5 heures (une 1/2 journée)

TARIF

Sur devis

INSCRIPTION

Par mail, à : avocats@lex-part.fı ou au 04 77 33 12 06

HANDICAP

Merci de contacter notre référent au 04 77 33 12 06 afin de déterminer les adaptations nécessaires

LES BONNES PRATIQUES JURIDIQUES AVEC LES CLIENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 1. Sensibiliser les équipes aux enjeux, règles et bonnes pratiques en matière de contrats informatiques ;
- 2. Identifier les risques tout au long de la relation client ;
- 3. Aborder par des exemples pratiques les bons réflexes à mettre en œuvre.

PROGRAMME

Etablir un cahier des charges

- Quel rôle client/développeur ? Quels risques ?
- Les pistes et bons réflexes pour se prémunir face aux risques;
- Comment faire encas de méthode "agile"?

Etablir un devis

- Comment s'articulent les CGV et la proposition commerciale et technique ?
- Quelles clauses protectrices insérer dans le devis ?

Gérer la recette provisoire et définitive

- Le paradis : le PV de recette
- Les complications : la recette implicite.
- Les solutions en absence de PV de recette

Maîtriser les risques post-recette

- Distinguer ce qui relève du contrat et ce qui relève de la maintenance;
- Facturer la maintenance avec ou sans contrat

MODALITES D'EVALUATION

• Questionnaire en ligne en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Méthode interactive
- Apprentissage par l'exemple

Matériel pédagogique

- Venez avec vos problématiques...
- …et présentez-nous vos problèmes IRL!

Validation de la formation

 Remise d'une attestation de fin de formation en cas de réussite du questionnaire oral final



Mail: avocats@lex-part.fr Web: https://www.lex-part.com/ Tel: 04 77 33 12 06 MAJ: 06/07/2022